

Note Méthodologique : Prévention des RPS en Santé Psychologique au Travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Pilier de maîtrise des risques humains au même niveau que la sécurité physique.
- Exigence de gouvernance : cohérence des politiques, dispositifs d'alerte, traçabilité.
- Architecture intégrée : gouvernance, indicateurs fiables, rituels d'échanges, compétences.
- Travail centré sur le travail réel : charge, autonomie, reconnaissance, coopération.
- Aligner prévention, performance et équité sociale avec mesures régulières d'effets.

Point clé : Intégrer ISO 45001 (§6.1, §9.1) et ISO 45003 (§5.4) pour structurer évaluation, décisions et revues périodiques (30/60/90 jours, trimestriel, semestriel).

Objectifs de la mission

- Définir un cadre clair de responsabilité et de décision (instance dédiée).
- Repérer tôt les signaux faibles et enclencher des régulations locales rapides.
- Objectiver et prioriser avec des critères partagés et vérifiables.
- Déployer des actions à effet structurel sur l'organisation du travail.
- Mesurer les effets sur indicateurs de résultat et d'expérience au travail.
- Transparence des arbitrages et traçabilité des décisions.

Repères mesurables : revue de pilotage trimestrielle (90 jours) ; -10 % d'incidents psychosociaux en 12 mois ; ≥80 % de couverture des actions prioritaires au semestre.

Périmètre / livrables attendus

- Charte de gouvernance, RACI, instance de pilotage (3–5 membres), règles de confidentialité (RGPD, journal d'accès).
- Diagnostic initial : audit documentaire, entretiens/ateliers, revue d'indicateurs, note de synthèse.
- Évaluation structurée : protocole d'échantillonnage, plan d'analyse, grille de priorisation (impact × maîtrise).
- Cartographie des risques psychosociaux et seuils d'alerte, connectée au plan d'actions.
- Plan d'actions jalonné : chantiers, sponsors, indicateurs et critères de succès.
- Expérimentations/prototypes sur 60–90 jours et rituels de suivi.
- Tableau de bord (8–12 indicateurs dont 3–5 critiques) et revues régulières.

- Revue d'impact, recommandations d'ancrage et capitalisation.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Cadrage et gouvernance

- Formaliser périmètre, attendus et parties prenantes ; installer un comité (3–5 membres) mandaté.
- Produire charte, RACI, calendrier de revues trimestrielles, canaux de remontée.
- Sécuriser la confidentialité (RGPD, journal d'accès) et l'alignement avec la stratégie et le dialogue social.

Étape 2 : Diagnostic initial partagé

- Audit documentaire, entretiens multi-métiers, ateliers, revue d'indicateurs (ex. absentéisme > 4 % = signal).
- Logging des irritants récurrents et analyse du travail réel.
- Livrable : note de synthèse avec facteurs clés et écarts prioritaires.

Étape 3 : Évaluation structurée et priorisation

- Sélection d'outils (questionnaire/ateliers), protocole d'échantillonnage et plan d'analyse.
- Consolidation des signaux faibles, scoring des facteurs, arbitrages en comité.
- Résultat : grille de priorités ; limiter à 5 chantiers majeurs sur 6 mois.

Étape 4 : Plan d'actions et expérimentation

- Co-conception des actions : charge, rôles, rituels managériaux, interfaces.
- Prototypes/expérimentations sur 60–90 jours avec critères de succès (ex. –0,5/5 de charge perçue).
- Livrable : plan jalonné, resourcé, sponsors identifiés et indicateurs définis.

Étape 5 : Mesure des effets et amélioration continue

- Mesures à 30/60/90 jours et tableau de bord consolidé.
- Revue semestrielle, mise à jour de la cartographie des risques, standardisation des pratiques.
- Cibles de pilotage : ≥80 % d'actions critiques réalisées ; –15 % de variabilité de charge sur un trimestre.

Planning / durée / jalons

Jalon	Durée / fréquence	Contenu / livrables
Expérimentations ciblées	60–90 jours	Prototypage des solutions, critères de succès définis
Mesure d'impact	30/60/90 jours	Tableau de bord, ajustements par écart
Revue de pilotage	Trimestrielle (90 jours)	Consolidation, arbitrages et traçabilité des décisions
Révision stratégique / bilan	Semestrielle (6 mois)	Ancrage des régulations, priorités et ressources
Mise à jour évaluation/cartographie	6–12 mois	Registre des risques, cartographie revue et connectée au plan d'actions

Rôles & responsabilités

Client (organisation)

- Désigner une instance de pilotage mandatée (3–5 membres) et alignée avec le dialogue social.
- Fournir accès aux données/équipes et assurer la conformité RGPD (règles, journal d'accès).
- Arbitrer les priorités et allouer sponsors/ressources ; limiter à 3–5 chantiers majeurs.
- Installer et tenir les rituels de suivi (hebdo/mensuel) et les revues trimestrielles.

Consultant

- Formaliser le cadrage : charte, RACI, calendrier, canaux de remontée.
 - Conduire le diagnostic (audit, entretiens, ateliers) et produire la note de synthèse.
 - Définir le protocole d'évaluation, animer la priorisation et outiller le tableau de bord.
 - Structurer le plan d'actions et l'expérimentation, recommander l'ancrage et la capitalisation.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Documents de référence : politiques, processus, organigrammes, registre/évaluation des risques.
 - Indicateurs existants : absentéisme (>4 % = signal), rotation (>10–12 %), incidents, charge perçue.
 - Cadre RGPD opérationnel : registre de traitement, minimisation, anonymisation/verbatim, journal d'accès.
 - Disponibilité des parties prenantes (multi-métiers, managers, représentants du personnel).
 - Canaux de remontée d'irritants et historique des occurrences.
 - Périmètre défini, critères/seuils de priorisation et calendrier de revues.
 - Sponsors et instance de pilotage identifiés, capacité d'arbitrage confirmée.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité de pilotage mandaté (3–5 membres), arbitrages traçables, calendrier trimestriel.
- Rituels terrain courts : revues hebdo (≤ 30 min), boucle d'ajustement sous 14 jours, consolidation mensuelle.
- Tableau de bord limité (8–12 indicateurs, 3–5 critiques), seuils explicites, revu tous les 3 mois.
- Confidentialité RGPD (art. 5 et 32) : minimisation, anonymisation, accès restreint, purge annuelle (12 mois).
- Pilotage par capacités : 3–5 chantiers majeurs/semestre, ≥ 80 % d'actions critiques réalisées.
- Mesures d'effets 30/60/90 jours, revue semestrielle, cartographie revue au moins tous les 6 mois.
- Vigilances : score sans analyse du travail réel, quick wins non structurels, comité sans mandat, biais d'échantillonnage.

- Capitalisation et standardisation des pratiques efficaces pour l'ancrage durable.

CABINET SST - www.cabinet-sst.com - info@cabinet-sst.com